

À l'AGA 2003, le Conseil d'administration s'est engagé à étudier le processus d'examen en traduction du CTIC afin de dissiper certaines préoccupations exprimées par plusieurs membres à l'égard de cet aspect fondamental du fonctionnement de l'Association. Dans le dernier numéro, nous publions une partie des données que nous avons recueillies sur l'examen. Dans ces pages, nous vous annonçons les conclusions du Conseil dans ce dossier et nous présentons aussi un exposé sur le déroulement de l'examen, afin de situer le débat et son résultat.

Transparence

Par : Fabrice Cadieux, président

L'examen en traduction n'est pas un nouveau sujet pour Informatio : déjà dans le tout premier numéro que je devorais, jeune membre à peine reçu dans l'Association, le président d'alors, André Séguinot, proposait des améliorations aux modalités d'administration de cette épreuve, qui constituait à l'époque l'unique moyen ou presque d'accéder à l'agrément. Même s'il existe aujourd'hui d'autres voies pour obtenir nos titres professionnels, l'enjeu reste de taille et le Conseil d'administration prend très

au sérieux son engagement pris à la dernière Assemblée annuelle de revoir la procédure d'examen à la lumière des critiques formulées par certains candidats.

Nous avons étudié le processus d'examen en profondeur (voir ci-dessous l'article de Creighton Douglas, ancien président de la Commission de l'agrément du Conseil des traducteurs et interprètes du Canada [CTIC], qui en expose les grandes lignes et explique toutes les précautions qui y sont incorporées pour en garantir la rigueur et l'objectivité) et nous avons étudié les procédures utilisées par d'autres associations professionnelles au Canada et à l'étranger jusqu'en

Suite à la page 3

Le processus d'examen du CTIC

Renseignements à l'intention des candidats

Par : Creighton Douglas, trad. a. (Canada)
Traduction : André Saint-Martin, trad. a. (Canada)

Les membres et les adhérents de l'ATIO, ainsi que les candidats aux examens d'agrément, sont souvent intrigués par la relation entre l'ATIO et le CTIC. Vous êtes membre de l'ATIO et vous vous présentez à un centre d'examen organisé par l'ATIO. Mais les examens sont préparés et notés par un organisme qui s'appelle le CTIC, lequel, de l'avis de certains candidats, prend une éternité pour faire la correction et en fait échouer beaucoup.

Le CTIC, c'est le **Conseil des traducteurs et interprètes du Canada**, établi en 1971 en vue d'élaborer des normes nationales pour les langagiers dans tout le pays. Il est aussi le porte-parole des intérêts pancanadiens et internationaux des traducteurs, interprètes et terminologues du Canada.

Il y a des organismes distincts parce que, au Canada, les compétences professionnelles et l'agrément sont régis par la

législation provinciale. C'est le cas pour de nombreuses professions comme celles de médecin, de dentiste, d'avocat, d'infirmière, d'enseignant, de même que celles de traducteur, d'interprète et de terminologue.

Les examens du CTIC sont organisés par le Comité des examens du CTIC, qui a constitué des sous-comités pour diverses catégories, comme la traduction, l'interprétation de conférence et l'interprétation judiciaire. Les membres de ces comités, de même que les correcteurs d'examen, proviennent des différentes associations membres.

Les textes de départ pour les examens du CTIC sont soigneusement choisis par les comités de sélection pour diverses combinaisons de langues, et ces comités supervisent aussi la correction. Actuellement, l'examen de traduction consiste en trois textes (de 175 à 185 mots chacun) pour chaque

Suite à la page 3

Transparence

Suite de la page 1

Australie. Nous avons rencontré les responsables de l'agrément de l'*American Translators Association* (ATA). À l'issue de cette étude, le Conseil a approuvé une nouvelle approche de l'examen en traduction que je résume ci-après.

Tout d'abord, nous avons pris le parti d'intervenir plus activement au besoin en cas de résultat d'examen controversé. Il va de soi que nous avons toujours fait valoir les intérêts légitimes de nos candidats. Cela dit, nous avons pris l'habitude de nous en remettre entièrement aux procédures du CTIC, dont nous saluons d'ailleurs le professionnalisme. Or, si cette approche est entièrement satisfaisante dans la très grande majorité des cas, nous avons constaté que certains dossiers justifient une démarche plus énergique, à laquelle nous n'hésiterons plus à recourir. Bien sûr, la gestion du processus d'examen restera dévolue au CTIC.

Par ailleurs, nous allons proposer à la prochaine réunion du Conseil du CTIC (qui n'a pas encore eu lieu alors que nous mettons sous presse) de modifier la procédure en cas de contestation en substituant au système d'appel actuel le mécanisme de « revue » de l'ATA, en vertu duquel un candidat peut faire soumettre son examen à une nouvelle correction. En cas de confirmation du résultat, le candidat recevrait une copie de révision propre où sont expliquées les erreurs justifiant l'échec. Nous espérons que les autres associations se rallieront à cette proposition qui ferait régner la plus grande transparence dans le processus d'examen et en rehausserait encore la crédibilité.



Meilleurs Vœux

*Les membres du Conseil
et le Secrétariat présentent à
tous les cotisants de l'ATIO leurs
meilleurs vœux pour le
temps des fêtes et vous
souhaitent une bonne et
heureuse année.*

Le processus d'examen du CTIC

Renseignements à l'intention des candidats

Suite de la page 1

langue de départ. L'un est obligatoire et de nature générale, et les deux autres, au choix, sont quelque peu spécialisé.

Les traductions de chaque candidat sont corrigées indépendamment, selon un barème normalisé, par **deux** correcteurs, qui doivent s'entendre sur la note finale attribuée. Si les correcteurs ne peuvent s'entendre, un troisième vient à la rescousse pour trancher la question. La note de passage est la **moyenne** (70 ou plus) des **deux** textes, et on accorde une attention spéciale aux résultats se situant entre 60 et 69, soit juste en deçà de la note de passage. Certains candidats peuvent penser que, parce qu'ils n'obtiennent qu'une seule note, leur examen a été corrigé par une seule personne. Ce n'est pas le cas : **chaque** examen est corrigé par au moins deux correcteurs, et plus en cas de doute! Les correcteurs ont parfois la surprise agréable de constater qu'un candidat propose une meilleure solution!

Le CTIC ne fait appel qu'à des correcteurs agréés dans les combinaisons de langues en question, mais il peut faire appel occasionnellement à des spécialistes de l'extérieur dans le cas de langues « rares ». Les correcteurs proviennent de toutes les associations provinciales, et parfois de l'*American Translators Association*. Tous les bénévoles sont des particuliers, et ils reçoivent des honoraires très modestes pour chaque examen corrigé. Les candidats et les correcteurs sont identifiés par des numéros **seulement**. Le CTIC exige un droit nominal pour chaque examen pour payer ses frais administratifs.

Il faut aussi signaler que tout le processus d'examen du CTIC est administré par des pairs bénévoles, c'est-à-dire nos collègues professionnels de tout le Canada, qui ont généralement des tâches plus « enrichissantes » à accomplir que d'administrer des examens nationaux. Il arrive inévitablement que des candidats malheureux expriment leur mécontentement et disent que les deux ou trois correcteurs du CTIC qui les ont fait échouer sont « une bande d'incompétents ».

De grâce, soyez indulgents envers les bénévoles du CTIC!

À l'intérieur...

Les initiatives de promotion de l'ATIO vont bon train	Page 4
L'ATIO en cour... son compte est bon	Page 4
Le Temps perdu	Page 4
Heureuse journée mondiale de la traduction!	Page 5
Journée mondiale de la traduction à Ottawa	Page 5
JMT à Sudbury	Page 5
Prix de l'ATIO 2003	Page 6
IX ^e sommet sur la traduction automatique	Page 6
Le prépositionnaire	Page 6
MS Office est plus qu'officieux – « Fonctionner » en MS Excel	Page 7
TRADOS, MultiTrans ou LogiTerm?	Page 7
Félicitations aux nouveaux agréés	Page 8
Calendrier des activités	Page 8
La liberté de blâmer	Page 8

Les initiatives de promotion de l'ATIO vont bon train

Par : Renee Levine, Base Consulting

Traduction : Josée Boudreault, trad. a. (Canada)

Au cours des derniers mois, les membres de l'ATIO ont eu l'occasion de voir la promotion à l'œuvre! Une importante initiative de l'Association a en effet été d'élaborer une stratégie de promotion et de faire mieux connaître le travail de ses membres. Diverses initiatives ont ainsi été entreprises, alors que d'autres attendent d'être mises en place.

Nos efforts de promotion se sont traduits tout d'abord ce printemps par une série de publicités dans des journaux ethniques. En nous basant sur les données démographiques de l'Association, nous avons acheté des publicités dans quinze journaux. Les commentaires reçus des membres à ce sujet ont été excellents.

Une occasion sans pareille s'est ensuite présentée cet automne à l'occasion de la publication dans le journal *Les Affaires* d'un supplément spécial sur le profil de l'industrie de la langue. Ce supplément s'avérait un excellent organe de promotion pour l'ATIO, non seulement au Québec, mais ailleurs également. Nous avons donc envoyé un exemplaire du supplément à tous les membres, et les exemplaires qui restent du journal *Les Affaires* serviront à mettre en valeur les compétences et les services offerts par les membres.

La Journée mondiale de la traduction était une occasion tout indiquée pour se faire connaître. Nous avons conçu des affichettes que nous

avons envoyées à tous les membres pour qu'ils les exposent fièrement dans leurs lieux de travail. Ils ont été nombreux à en redemander!

Tel que promis, nous étendons nos activités de promotion dans toutes les directions possibles et nous constatons déjà que les campagnes décrites ci-dessus portent fruit. Nous étudions aussi d'autres façons d'accroître notre visibilité, de faire grossir nos rangs et de sensibiliser le public.

Médias

Nous avons déjà fait quelques incursions dans les médias, mais ce n'est qu'un début! Nous cherchons à tisser des liens avec les médias et à promouvoir de façon intéressante non seulement vos activités mais aussi les activités de votre Association. Des articles de fond bien placés, des articles d'intérêt général et des communiqués de presse devraient être publiés au cours de la prochaine année. Nous continuerons de développer nos liens avec la presse ethnoculturelle, mais nous comptons également accroître nos efforts auprès de la presse de grande diffusion.

Diffusion externe

Nous travaillons d'arrache-pied à l'élaboration de nos listes de diffusion. C'est un travail laborieux qui exige beaucoup de recherches visant à déterminer les publics visés, à établir avec précision les contacts appropriés et à découvrir des synergies avec des associations et des organismes d'optique commune. Nous combinerons ces efforts à des listes que nous aurons achetées, s'il y a lieu. Une fois ces listes dressées, nous pourrions en utiliser les coordonnées pour une multitude d'activités allant de la planification d'une programmation ciblée à la mise en place de programmes de commandite fructueux. Il va sans dire que nous accueillons avec plaisir vos suggestions et que nous serons heureux de recevoir de vos nouvelles.

L'ATIO en cour... son compte est bon!

Par : Marc Pichard, trad.a. (Canada)

Notre association vient encore de démontrer qu'elle peut organiser des activités supérieurement intéressantes. La preuve flagrante nous a été livrée le 29 octobre dernier devant la plus haute cour du pays : une visite instructive de la Cour suprême organisée en parallèle avec la visite du Bureau du Coroner en chef à Toronto, prévue le 21 novembre, ces visites ayant pour but de mieux faire connaître des lieux où les membres de l'ATIO peuvent être appelés à travailler.

Onze d'entre nous, dont trois membres du Secrétariat et une traductrice du gouvernement allemand, ont été reçus par Michel Gallant, chef du protocole, puis ont été pris en main par Michel Girard, notre guide pour l'après-midi, avant d'être reçus en entrevue par Barbara Kincaid, avocate-générale. Nos trois hôtes nous ont tout dévoilé sur les rouages du système, les juges, la procédure, les services de publication et de communications, les services linguistiques et les solides compétences que recherche la Cour chez les traducteurs et interprètes qu'elle engage. Notre visite nous a permis de voir, entre autres, la salle des audiences de la Cour fédérale du Canada, branche d'Ottawa, puis la salle d'audience principale de la Cour suprême et la salle de délibérations des juges.

Un endroit majestueux, impressionnant, vibrant d'histoire, une visite inoubliable.

Le Temps perdu

Par : Fabrice Cadieux, président

Titre facile, en vérité, et injuste aussi pour une agréable soirée que m'a valu le programme de promotion de l'Association. Pressenti par le très littéraire « *Festival of Authors* » de Harbourfront, à Toronto, pour interpréter une causerie d'un romancier français, j'ai saisi l'occasion de contribuer au rayonnement de l'ATIO. En effet, en échange de ma prestation bénévole, les organisateurs du festival ont volontiers accepté de remercier l'Association pendant la soirée et de distribuer nos dépliants avec le programme. J'ai lu avec plaisir *Cygne* de Proust, de Henri Raczymow, écrivain et critique français assez connu et auteur de plusieurs livres sur l'œuvre de Marcel Proust, James Joyce et Gustave Flaubert (et aussi traducteur de romans du yiddish), qui dans cet ouvrage mène une enquête sur le dédoublement de Charles Haas, personnage réel de la société parisienne de la Belle Époque, en Charles Swann, personnage clé de la Recherche du temps perdu. Pour une fois, une conférence agréable à préparer! Le soir dit, je me suis rendu au théâtre où se déroulait la manifestation et j'ai attendu en coulisse l'appel du régisseur. Tout s'est très bien passé, d'autant plus que M. Raczymow s'exprime en anglais avec ingéniosité et que mon rôle s'est borné à suppléer quelques mots de temps à autre. Hélas, le coup d'éclat publicitaire pour l'ATIO n'a pas eu lieu car le parterre se composait en tout et pour tout de quatre personnes. (La seule spectatrice à poser une question a d'ailleurs débuté en disant « Je n'ai pas lu votre livre, mais... ») Enfin aucune occasion n'est à négliger pour vos bénévoles, désormais auréolés de gloire littéraire!

RELATIONS PUBLIQUES ET ACTIVITÉS

Heureuse journée mondiale de la traduction!

Par : Nancy McInnis, directrice, Traducteurs indépendants
Traduction : Paul St-Jean, trad. a. (Canada)

À l'occasion de la Journée mondiale de la traduction, quelques personnes se sont réunies au Collège Glendon pour un vin et fromage et pour entendre Michel Moisan et Edna Hussman relater leur expérience vécue dans les États baltes.

La soirée a débuté par une invitation lancée aux étudiants à rejoindre les rangs de l'ATIO. La directrice du comité des traducteurs indépendants, Nancy McInnis, leur a souligné qu'ils représentaient l'avenir de l'Association, tout comme l'Association représentait le leur. Afin d'encourager les étudiants, et dans le but de reconnaître leur importance, elle ajouta que l'Association leur offrait la possibilité d'adhérer GRATUITEMENT. Il leur suffisait simplement de soumettre une lettre de l'université confirmant qu'ils sont étudiants à temps plein ou à temps partiel en traduction, terminologie ou interprétation, ainsi



Daniel Iwasaki, récipiendaire d'une bourse d'études de la FondATIO, en compagnie de Nancy McInnis.



Edna Hussman et Michel Moisan se remémorent les grands moments de leurs missions en Estonie et en Lettonie

qu'une copie de leur carte d'étudiant. La réaction a été très positive et nombre d'étudiants ont soumis leur demande le soir-même.

Puis, Michel Moisan et Edna Hussman ont pris la parole afin de raconter leur expérience vécue en Lettonie et en Estonie. Après une courte présentation sur ces deux pays, ils ont expliqué de quelle façon ils étaient arrivés à participer à un vaste projet de traduction destiné à permettre à ces deux pays de se joindre à l'Union européenne. Leurs propos chaleureux et personnels étaient assortis de pointes d'humour et d'anecdotes, alors qu'ils relaient les énormes défis que les gouvernements de ces deux pays ont eu à relever. Ils ont décrit certaines de leurs expériences sur place, tant sur le plan professionnel que personnel, et ils ont exprimé leur respect pour l'inlassable dévouement du personnel qui avait à traduire des milliers de pages de lois à l'aide de minces ressources terminologiques et devant une échéance de plus en plus proche.

La soirée s'est terminée par une courte période de questions, mais l'auditoire souhaitait qu'elle ait pu se prolonger davantage, afin d'apprendre comment la Lettonie et l'Estonie avaient solutionné leurs problèmes de traduction.

Journée mondiale de la traduction à Ottawa

Par : David Lowe, directeur, Traducteurs salariés
Traduction : Francine Watkins, trad. a. (Canada)

La Journée mondiale de la traduction a été célébrée à Ottawa de l'autre côté de la rivière, soit au Palais des Congrès, à Gatineau. L'événement, coparrainé par l'ATIO, l'OTTIAQ et le Bureau de la traduction, a connu un succès retentissant.

Un des points saillants de la soirée – en particulier pour les étudiants présents – fut l'annonce faite par le vice-président de l'ATIO, Ken Larose. L'ATIO a en effet décidé d'éliminer les droits imposés aux étudiants qui souhaitent rejoindre l'Association. Des étudiants étaient présents lors de cette annonce, car environ 20 d'entre eux recevaient un prix. L'avenir de nos professions est entre bonnes mains, si ces étudiants sont un exemple de « la relève ».

Hélène Gélinas-Surprenant, présidente du Comité du Prix de l'ATIO 2003, a annoncé le nom du lauréat de cette année : l'équipe de terminologie du gouvernement de l'Ontario qui a créé et qui tient à jour la base de terminologie ONTERM.

Les participants ont également pu visiter de nombreux kiosques de fournisseurs et d'organismes collaborant avec les industries langagières, y compris celui de l'ATIO. Cet événement a aussi permis aux participants de parler avec des collègues, de renouveler des liens et d'en forger de nouveaux.

JMT à Sudbury

La Fondation remet une bourse de 500 \$

Par : Pascal Sabourin, président de la FondATIO

Depuis déjà quatre ans, la Fondation remet des bourses d'études à des étudiants des trois programmes universitaires de traduction et d'interprétation en Ontario : Glendon, Laurentienne et Ottawa.

La Fondation a profité de la JMT à Sudbury pour offrir une bourse d'études à une étudiante de quatrième année du programme de traduction, Amy Pineault. La rectrice de l'Université Laurentienne, madame Judith Woodsworth, qui assistait aux célébrations, fut invitée à remettre la bourse. L'événement se déroulait le 24 septembre, à l'Université Laurentienne.

À la même occasion, l'ATIO a remis à Pascal Sabourin, rédacteur du bulletin linguistique *Le Langagier* publié par le département d'études françaises et de traduction de l'Université Laurentienne, une plaque soulignant la mention d'honneur attribuée à ce bulletin par le Comité du Prix de l'ATIO.



À g., Madame Judith Woodsworth, rectrice de l'Université Laurentienne, remet, au nom de la Fondation de l'ATIO, une bourse d'études de 500 \$ à Amy Pineault, étudiante de quatrième année au programme de traduction de l'université.

Photo : Pascal Sabourin

L'ATIO remercie chaleureusement Meloche Monnex pour sa commandite lors de la Journée mondiale de la traduction 2003.

Prix de l'ATIO 2003

Par : *Hélène Gélinas-Surprenant, trad. a., term. a. (Canada)*
présidente du Comité du Prix de l'ATIO 2003

D'une année à l'autre, les candidatures au Prix de l'ATIO nous rappellent bien que chacune des catégories de spécialistes de la langue a sa place sur l'échiquier de la profession. En cette année de 11^e remise, c'est la terminologie qui est à l'honneur. Et deux fois plutôt qu'une! En effet, parmi les candidatures reçues, deux ont particulièrement retenu l'attention du jury.

Prix de l'ATIO 2003

D'abord le Prix qui, cette année, va à l'**Unité de terminologie du Service de traduction du gouvernement (STG)** de l'Ontario pour sa collaboration au lancement, en 1996-1997, du site Web de terminologie du gouvernement de l'Ontario, ONTERM, et la mise à jour qu'elle en assure depuis. Cette base de données bilingue contient 18 000 appellations officielles liées au gouvernement de l'Ontario. On y retrouve le nom des ministères ontariens et de leurs unités organisationnelles, des programmes gouvernementaux, des organismes, des conseils et des commissions, de même que les titres de postes et les noms de systèmes, d'applications technologiques, de prix et de distinctions liés à l'administration provinciale. ONTERM offre également des listes de référence bilingues qui contiennent des renseignements souvent demandés relativement au gouvernement de l'Ontario, de même que le registre officiel bilingue de tous les noms géographiques de la province regroupés sous « *Toponymes Ontario* », lequel énonce également les principes applicables à l'utilisation des noms géographiques dans les textes français. On peut aussi y consulter les règles relatives à la qualité du français au sein de la fonction publique ontarienne sous les titres

- *Guide de rédaction du gouvernement de l'Ontario*, et
- *La féminisation au gouvernement de l'Ontario*.

Mention d'honneur liée au Prix de l'ATIO 2003

Cependant, le jury ne pouvait passer sous silence une autre candidature qui, également, se classe au nombre des outils terminologiques de choix. Aussi a-t-il choisi de remettre une mention d'honneur au bulletin linguistique *Le langagier*, une publication du Département d'études françaises et de traduction de l'Université Laurentienne, à Sudbury.

Venu du Nord ontarien, *Le langagier* traite de questions de langue depuis une décennie; publié pour la première fois en décembre 1993, il entreprenait fièrement sa dixième année l'an dernier avec la parution de son 50^e numéro.

IX^e sommet sur la traduction automatique

Par : *Denis Bousquet, trad. a. (Canada)*

Du 23 au 27 septembre dernier, j'ai eu le plaisir de participer au neuvième sommet sur la traduction automatique de l'AMTA (*Association for Machine Translation in the Americas*), à la Nouvelle-Orléans. L'un des conférenciers était nul autre que M. Donald Barabé, du Bureau de la traduction, à Ottawa. Quiconque désire avoir un aperçu de ce qui a été dit et vu peut suivre ce lien : <http://www.amtaweb.org/summit/MTSummit/papers.html>

Sur le ton de l'information mais avec une pointe d'humour, on y retrouve au hasard des thèmes en vedette :

- l'origine d'une expression courante,
- le terme juste pour corriger un anglicisme,
- le traitement étymologique et linguistique d'un néologisme, correct ou erroné, mais d'usage répandu,
- la nouvelle acception d'un terme,
- la précision sur le genre d'un mot,
- la distinction de sens entre les formes féminine et masculine d'un terme,
- la justification de la survivance d'une expression d'ancien français en français moderne,
- l'explication de sonorités ou d'usages régionaux,

quand ce n'est qu'il s'arrête à expliquer l'origine de la dénomination de lieux du Nord ontarien. En quelques lignes et deux ou trois paragraphes, il situe clairement le propos et énonce une solution, toujours conforme aux règles de la langue.

Pour consulter les produits de nos lauréats de 2003 :

- ONTERM :

www.onterm.gov.on.ca ou www.atio.on.ca/misc/tools.html

- *Le langagier* :

www.laurentian.ca/francais/le-langagier.htm ou

www.atio.on.ca/misc/tools.html

Le prépositionnaire

Si la langue française peut se targuer d'être la plus fleurie, elle est aussi d'une complexité parfois désarmante. On dit bien : forcer quelqu'un à faire quelque chose, mais : être forcé de faire quelque chose; céder au désir, mais céder devant les menaces ou céder sur un point.

Avec ses quelque 1800 entrées, **Le Prépositionnaire** répond aux questions courantes de l'utilisateur moyen et offre au rédacteur passionné, à celui (ou celle) qui se doit de maîtriser parfaitement tous les aspects de la langue écrite, des solutions rapides aux pièges les plus insidieux. Fruit de la longue expérience de traductrice de Françoise Bulman, ce **Dictionnaire des verbes et adjectifs pouvant être suivis d'une préposition** vient combler les vides laissés par les autres outils grammaticaux, à la portée plus générale.

Le prépositionnaire rassemble en un seul ouvrage une quantité d'informations essentielles auparavant disséminées dans plusieurs sources. L'auteure relève les différents usages d'un verbe et ne manque pas de souligner les usages fautifs – tant sémantiques que syntaxiques – ou de signaler certaines difficultés liées aux temps de verbe ou à l'emploi des conjonctions.

Destiné aux traducteurs, aux rédacteurs et à tous les amoureux de la langue en quête d'une solution rapide et efficace, **Le Prépositionnaire** deviendra un incontournable dans les bureaux et les salles de cours.

245 p. 24,95 \$ - ISBN 2-89502-150-3

Professeure au programme de traduction de l'Université Laval depuis 1974, Françoise Bulman connaît bien les embûches qui attendent les traducteurs et rédacteurs. Son expérience de traductrice et de réviseuse lui a permis de concevoir Le prépositionnaire en fonction des exigences de ces professions. Elle est aussi l'auteure d'un Dictionnaire des proverbes anglais-français – français-anglais paru aux PUL en 1998.

MS Office est plus qu'officieux¹ – « Fonctionner » en MS Excel

Par : Dr William O. Bergerson

Traduction : Denis Bousquet, trad. a. (Canada)

MS Excel peut être fort utile au suivi des factures; seules quelques-unes des plus de 230 fonctions intégrées sont requises.

Une fois Excel lancé, utilisez ModeMenu² pour accéder à la palette entière (ex. : appuyez sur « **Alt** [ou Cmd] + **i** » pour afficher le sous-menu « **Insertion** », puis sur « **f** » pour ouvrir la fenêtre contextuelle « **Coller une fonction** ». De là, vous pouvez explorer chaque fonction et en afficher une brève description).

Les fonctions « JOURS360 » et « AUJOURDHUI » serviront au suivi des jours courus et à l'établissement d'un historique des paiements. Dans l'exemple qui suit, les cellules sous « Jours courus » effectuent une comparaison dynamique entre la date courante et la date de facturation, affichant le résultat en tant qu'entier négatif si le symbole de facture impayée « > » (au choix de l'utilisateur) est détecté. Si toutefois, une date de paiement est donnée, la cellule affiche le nombre (statique) de jours sous forme d'entier positif.

	A	B	C	D
1	Date de facturation	Date de paiement	Jours courus	[Type ³]
2	09/25/03	>	=IF(B2=">","-JOURS360(A2,AUJOURDHUI()),JOURS360(A2,B2))	[formule]
3	09/25/03	> -	35	[résultat]
4	10/2/03	10/19/03	=IF(B4=">","-JOURS360(A4,AUJOURDHUI()),JOURS360(A4,B4))	[formule]
5	10/2/03	10/19/03	18	[résultat]

Bien qu'il soit facile d'identifier les factures impayées par la simple présence du signe négatif, Excel permet de les faire ressortir encore plus avec la mise en forme conditionnelle. Commencez pas créer la colonne entière « Jours courus », puis, du ModeMenu, appuyez sur « **Alt** [ou Cmd] + **o** » pour afficher le sous-menu « **Format** », suivi de « **d** » pour obtenir la « **Mise en forme conditionnelle** ».

Établissez Valeur de cellule inférieure à - 30 (pour des modalités à 30 jours) comme « Condition 1 », puis choisissez une police attrape-l'oeil, du genre « **rouge, gras, italique** » (voir l'exemple). Vous saurez vite qui tarde à payer!

Si vous avez opté pour la nomenclature suggérée dans le premier article de cette série (voir *InformATIO* 32:2), vous pouvez automatiser encore plus le procédé en optant pour une colonne contenant le « **Nom du fichier de facture** » plutôt que la « **Date de facturation** ». Dans l'exemple, la colonne A contiendrait alors les noms codés de fichiers (ex. : 030925\$TSU.doc - identifiant la facture à Traduction Super Ultra, datant du 25 septembre 2003) servant à la génération automatique des valeurs de cellule pour la colonne « **Date de facturation** ».

Exemple de formule :

« =VALEUR(CONCATENER(MID(A2,3,2),"",MID(A2,5,2),"",GAUCHE(A2,2))) » donnera « 09/25/03 » [par extraction de l'information dans la cellule A2 (revue à « 030925\$TSU.doc » ici)].

Vous voulez faire un tri des totaux par client? Une formule semblable mais plus simple donnera les valeurs pour une colonne « **Acronyme de client** ».

Exemple de formule : « =MID(A2,8,3) » donnera « TSU » comme résultat [trois caractères débutant par le huitième caractère de « 030925\$TSU.doc » – la cellule A2 révisée].

Suite à la page 8

TRADOS, MultiTrans ou LogiTerm?

Par : Francie Gow, trad. a. (Canada)

Traduction : Benoît Thouin, trad. a. (Canada)

J'utilise TRADOS, MultiTrans et LogiTerm, et j'aime les trois pour des raisons différentes. Voici certains points de comparaison qui vous aideront à choisir l'outil qui vous convient le mieux.

Quel genre de travail faites-vous?

Si votre travail comporte des phrases et des paragraphes qui se répètent, TRADOS peut se révéler très utile. Les équivalents qu'il propose sont en général de grande qualité, en raison de leur longueur, mais TRADOS manque d'information sur des unités plus petites qu'une phrase. Par contre, il retrouve les termes que vous avez déjà introduits dans sa banque. Si les répétitions portent sur des unités plus petites qu'une phrase, MultiTrans et LogiTerm peuvent être plus utiles.

Combien de temps acceptez-vous de consacrer à l'apprentissage du logiciel et à la mise sur pied de bases de données et de banques de termes?

TRADOS est d'après moi l'outil qui prend le moins de temps pendant le processus de traduction, mais il demande beaucoup de temps de préparation. Des trois produits, c'est celui dont l'utilisation est la moins intuitive et donc celui qui exige l'apprentissage le plus long. C'est aussi celui qui exige le plus de temps pour l'élaboration des bases de données et des banques de termes, un travail en général non rémunéré. L'apprentissage des deux autres logiciels a été pour moi plus facile, même si le défi peut sembler insurmontable au départ. Une fois que vous avez pris l'habitude d'élaborer des bases de données et de créer des fiches, le processus est assez rapide.

Jusqu'à quel point êtes-vous prêt à adapter vos habitudes de travail aux contraintes de l'outil?

TRADOS est celui qui demande le plus de souplesse. Sa structure rigide de traitement, une phrase à la fois, n'est pas attrayante pour tous, même s'il est certainement possible de s'y habituer. LogiTerm est le plus discret des trois produits. Il attend sagement à l'arrière-plan que vous le consultiez. Il vous laisse travailler à peu près comme auparavant, mais avec un outil de référence supplémentaire à portée de la main. MultiTrans se situe entre les deux : il attend à l'arrière-plan comme LogiTerm mais est un peu plus intégré à Word.

Quel est votre budget?

TRADOS, MultiTrans et LogiTerm coûtent respectivement 895 \$, 899 \$ et 450 \$ dans leur version pour traducteur autonome.

Si vous téléchargez une version d'essai :

Ces trois produits sont installés au départ avec une base de données vide. Vous n'en saurez donc pas beaucoup sur leur fonctionnement avant d'y avoir mis quelque chose. Avant de télécharger une version d'essai, rassemblez à partir de vos archives un petit corpus de textes répétitifs. Les textes de démonstration fournis sont soigneusement choisis pour mettre le logiciel en valeur et peuvent ne pas correspondre à ce que vous avez à traduire. Prenez le temps de vous familiariser avec le produit. Donnez-vous quelques heures, si possible quelques jours.

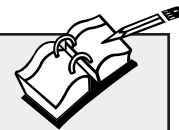
Bons essais!

Suite de la page 7

Comme pour l'apprentissage d'une langue étrangère, la curiosité et la répétition produiront toutefois des résultats qu'aucun instructeur ni texte ne pourra donner. L'heure est maintenant venue, chers lectrices et lecteurs, d'effectuer une étude approfondie et proactive de la langue du logiciel et de l'adapter à vos propres besoins. Je vous souhaite un franc succès et bien du plaisir.

- ¹ Traduction de l'extrait d'un document présenté lors du 24^e Congrès annuel printanier de la MICATA (*Mid-America Chapter of the American Translators Association*), tenu le 3 mai 2003 à Kansas City, au Missouri. © 2003 D^r William O. Bergerson
- ² N'est pas pris en charge par Office X pour Mac; d'autre part, les références entre [crochets] s'adressent au clavier Macintosh. Voir aussi l'*InformATIO* 32:3
- ³ Les rangs de la feuille de calcul sous les titres alternent de formule de cellule à résultat de cellule pour faciliter la compréhension des fonctions. La date de référence pour « AUJOURD'HUI », au moment de mettre sous presse, est le 10/30/03; la colonne C simule les effets de la mise en forme conditionnelle abordée dans le texte.

Calendrier des activités



✓ MAI 2004

20-23 mai 2004 : **Critical Link 4 : Conférence internationale sur l'interprétation communautaire**
Stockholm (Suède)

Renseignements : www.tolk.su.se/index20.php

29-31 mai 2004 : **XVII Colloque annuel de l'Association canadienne de traductologie : La traduction et l'histoire à venir**

Winnipeg (Manitoba)

Renseignements : <http://www.uottawa.ca/associations/act-cats/Fra/congress/congress.htm>

✓ OCTOBRE 2004

13-16 octobre 2004 : **Conférence annuelle de l'American Translators Association**

Toronto (Ontario)

Renseignements : www.atanet.org

ATTENTION!

Veillez noter que le bureau de l'ATIO fermera pour le temps des fêtes le 19 décembre 2003, à 17 h, et rouvrira le 5 janvier 2004, à 8 h 30.

Le Conseil d'administration de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario fait part du décès de

Nikola Bogdanovic

traducteur agréé, membre de l'ATIO depuis 1978

InformATIO

Publié par :

L'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario

1202-1, rue Nicholas

Ottawa (Ontario) K1N 7B7

Tél. : (613) 241-2846 / 1-800-234-5030

Télex : (613) 241-4098

Courriel : info@atio.on.ca

Site Web : www.atio.on.ca

Tirage : 1600

Imprimeur : Imprimerie Plantagenet

Graphiste : More In Typo Ltd.

Rédacteur en chef : Michel Trahan

Adjointe à la rédaction : Catherine Bertholet

Politique éditoriale :

La rédaction d'InformATIO se réserve le droit de renoncer à faire paraître, ou de modifier avec l'accord de son auteur, tout article soumis ou commandé aux fins de publication. Les opinions exprimées dans les articles qui ne sont pas signés à titre officiel sont celles de leurs auteurs et n'engagent pas l'Association.

Remerciements sincères à :

Murray Bauman, William O. Bergerson, Josée Boudreault, Denis Bousquet, Fabrice Cadieux, Carlos Chalhoub, Barbara Collishaw, Creighton Douglas, Owen Evans, Hélène Gélinas-Surprenant, Francie Gow, Alana Hardy, Renee Levine, David Lowe, Nancy McInnis, Marc Pichard, Geneviève Pigeon, Pascal Sabourin, André Saint-Martin, Jim Shearon, Paul St-Jean, Benoît Thouin, Michel Trahan, Francine Watkins.

FÉLICITATIONS AUX NOUVEAUX AGRÉÉS!

Par : Catherine Bertholet

AGRÉÉS SUR DOSSIER EN TRADUCTION

anglais-ourdou
Shahid Suleman

russe-anglais
Mark Vaintroub



La liberté de blâmer

Outre les éloges flatteurs (et mérités) à nos lauréats et bénévoles, et bien entendu son habituel rôle d'information, le bulletin de l'ATIO inaugure depuis le dernier numéro une nouvelle vocation critique. Principal organe de communication de l'Association, *InformATIO* représente un moyen privilégié d'en assurer le rayonnement et de rester en contact avec nos membres et adhérents. Le Comité de rédaction, dont nous espérons que vous avez apprécié les efforts depuis quelques années (n'hésitez pas à nous adresser vos appréciations à info@atio.on.ca) accueille un nouveau membre, Alana Hardy, qui succède à notre expert ès-langue anglaise de longue date, Owen Evans. Le Comité est composé par ailleurs de Michel Trahan, rédacteur en chef, Catherine Bertholet et Fabrice Cadieux.